



## LA LETTRE D'INFORMATION DU CODEV DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Avril 2023

Coup de projecteur sur l'avancement de nos travaux sur la sobriété énergétique avec un retour sur les 4 ateliers citoyens que nous avons organisés au cours du premier trimestre. Nous avançons comme prévu pour rendre nos conclusions à la mi-juin. Nous vous présenterons alors nos préconisations issues de toutes nos consultations. Bonne lecture.

### 4 ateliers-citoyens pour échanger et vous écouter

Dans une première phase, nous avons cherché à identifier les pistes et mesures pour atteindre une plus grande sobriété dans nos consommations énergétiques. Depuis le début de l'année, nous sommes entrés dans la seconde phase qui vise à apprécier les avantages, les inconvénients et l'acceptabilité sociale des différents choix qui s'offrent à nous sur le territoire pour la production locale et la distribution énergétique. Vous retrouvez toutes les consultations sur la page [stras.me/debat-energie](https://stras.me/debat-energie). La parole était aux citoyens que nous avons rencontrés dans ces 4 soirées ateliers.

#### Atelier-citoyen sur les réseaux de chaleur



Notre premier atelier citoyen s'est tenu le 18 janvier à Schiltigheim sur la question de savoir si les réseaux de chaleur urbains pouvaient être un facteur d'autonomie énergétique. Une cinquantaine de personnes s'était déplacée sur ce thème des réseaux de chaleur pour questionner, témoigner, faire part de leurs réserves et/ou inquiétudes, enrichir notre compréhension et nourrir notre réflexion. Nous avons évoqué successivement l'utilité technique et économique des réseaux de chaleur, puis les différentes sources d'énergie utilisées par ces réseaux pour produire de la chaleur (et peut-être demain du froid durant l'été) avant de comprendre comment étaient gérés ces réseaux à travers des délégations de service public et enfin comment le maillage actuel pourrait s'étendre notamment par l'interconnexion de certains réseaux aujourd'hui séparés. Les participants ont successivement évoqué l'impact de la hausse du prix de l'énergie, la coexistence de réseaux publics et privés, les risques de pollution des centrales de production de chaleur, les énergies possibles pour alimenter ces réseaux (géothermie, chaleur fatale, hydraulique, biomasse). Ces échanges ont été intéressants et productifs pour les citoyens que nous sommes dont le souci était d'associer le plus grand nombre à nos travaux.

[CR de l'atelier](#)

#### Atelier-citoyen sur le solaire thermique et photovoltaïque



Notre second atelier citoyen a eu lieu à Ostwald le 10 février sur les freins au développement de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque. Nous voulions comprendre pourquoi l'énergie solaire se développe timidement sur notre territoire comparativement à ce qui se passe chez nos voisins d'outre-Rhin. Parmi la quarantaine de participants, nous avions des usagers convaincus qui nous ont partagé leur pratique mais aussi des personnes qui n'avaient pas encore franchi le pas et avaient encore quelques questions, voire des inquiétudes, avant de s'engager. Les interventions des participants ont permis d'évoquer tous les aspects de cette source d'énergie : la rentabilité de l'installation sur la durée, les économies financières sur le chauffage et l'électricité, le prix de revente du surplus d'énergie produite, la sécurité des installations notamment incendie, l'entretien et le recyclage des panneaux, le niveau de production et l'approvisionnement des panneaux, les réserves des architectes des bâtiments de France à l'installation dans les périmètres protégés, les diverses aides à l'acquisition avec, en corollaire, les arnaques qui fleurissent sur les réseaux sociaux, ... Pour les installations collectives et publiques, les participants approuvent largement l'utilisation des toits et des parkings pour y implanter des panneaux solaires et beaucoup moins l'exploitation de terres agricoles ou de gravières. Le respect de la biodiversité reste un impératif largement partagé. D'ailleurs, en forme de clin d'œil, un participant nous a demandé si nous étions plus choqués par un « champ » de panneaux photovoltaïques que par un champ de betteraves ou de céréales destinées à produire du bio éthanol. Ces échanges riches et nourris nous ont permis d'enrichir notre compréhension de ce qui peut faire obstacle à l'acceptabilité de cette source énergétique. Pour conclure, le témoignage d'un usager de longue date qui nous interpellait sur nos priorités : le plus important pour nous aujourd'hui est-ce de préserver notre mode de vie au risque de tout perdre ou de commencer à nous engager personnellement pour le futur de notre planète ? Et c'est bien le fond du problème qui se pose à nous aujourd'hui : changer de paradigme pour avoir une chance de sauver notre futur et celui de nos enfants.

[CR de l'atelier](#)

#### Atelier-citoyen sur la rénovation thermique des bâtiments



Notre troisième atelier citoyen s'est déroulé à Eschau le 9 mars autour de la rénovation énergétique des bâtiments. Si l'on parle de sobriété énergétique, il est évident que l'isolation thermique des bâtiments est l'une des voies pour y parvenir. La première question des participants était de savoir quand il faut envisager cette opération. La réponse est double : quand les dépenses pour se chauffer deviennent excessives mais aussi quand le confort de vie est affecté (impression de froid, courants d'air, pertes de chaleur, etc.). Mais se lancer n'est apparemment pas une mince affaire. Par quoi commencer ? Les huisseries ? Les combles ? Les murs ? Comment choisir l'entreprise qui va réaliser les travaux en évitant les arnaques et les malfaçons ? Quelles sont les aides possibles au financement ? Auprès de qui trouver des conseils et des informations ? Comment faire quand on réside dans une copropriété avec des décideurs nombreux ? Ces questionnements et les pistes qui ont été évoquées par nos experts nous ont permis d'enrichir notre compréhension de ce qui peut faire obstacle à la rénovation thermique des bâtiments, privés et collectifs.

[CR de l'atelier](#)

#### Atelier-citoyen sur la biogaz et bois-énergie



Avec l'atelier organisé le 23 mars à Lampertheim, nous avons terminé notre cycle de consultation des citoyens sur les avantages et inconvénients et l'acceptabilité des différents modes de distribution et de production locale d'énergies renouvelables. Ce quatrième atelier traitait de la place à accorder au biogaz et au bois énergie dans le futur mix énergétique. Une quarantaine de participants dont quelques-uns déjà rencontrés dans les 3 ateliers précédents. Les échanges ont été nourris autour de la question de savoir comment les citoyens pouvaient contribuer au développement de la filière biogaz et s'il y avait des limites à l'alimentation de la filière bois-énergie. Quelques inquiétudes ont été exprimées sur la sécurité de ces sources d'énergie en termes de protection de l'environnement et de santé publique. Comme pour chaque atelier, ces différentes contributions nous ont permis d'enrichir notre compréhension de ce qui pourrait faire obstacle à l'acceptabilité de ces deux sources énergétiques. Mais d'ores et déjà, nous avons compris plusieurs choses :

- Il n'y a pas de source d'énergie parfaite.
- Aucune énergie ne pourra couvrir à elle seule l'ensemble de nos besoins.
- Notre approvisionnement doit s'appuyer sur un mix énergétique dans une complémentarité harmonieuse de toutes les filières disponibles sur notre territoire.

Mais il apparaît clairement que notre survie dépend de notre capacité à atteindre rapidement la sobriété dans l'ensemble de nos consommations énergétiques.

[CR de l'atelier](#)

### Le label ELoGE, une opportunité pour la démocratie locale !



L'Eurométropole de Strasbourg s'est vue décerner le **label ELoGE**, un label européen d'excellence en matière de gouvernance. Ce label est délivré par le Conseil de l'Europe aux municipalités et intercommunalités ayant atteint un niveau élevé de bonne gouvernance démocratique, mesuré par rapport à une grille d'analyse en 12 principes. Cécile DELATTRE, Vice-Présidente de l'EMS en charge de la participation citoyenne et du débat public, a reçu le label vendredi 24 mars au siège du Conseil de l'Europe. Elle a souligné le rôle essentiel du Conseil de Développement de l'Eurométropole de Strasbourg pour faire vivre le débat public dans la métropole. C'est d'ailleurs dans le cadre de ce label que le CODEV avait été auditionné pour apporter un éclairage citoyen sur les 12 principes de bonne gouvernance. Merci à Lysianne AUBERTIN-DOUTÉ, pour avoir représenté l'instance de participation citoyenne lors de cette cérémonie !

Suivez-nous et inscrivez-vous à la lettre d'information

